

Administration générale et territoriale de l'État

Autorisations d'engagement : 2,720 milliards d'euros
Crédits de paiement : 2,498 milliards d'euros
35 113 emplois (équivalents temps plein travaillé)

La mission « Administration générale et territoriale de l'État » rassemble les préfetures, l'action spécifique du ministère de l'intérieur dans certains domaines d'exercice de la citoyenneté (vie politique, cultes, associations) et les fonctions de pilotage et de soutien de l'ensemble des politiques conduites par ce ministère. Le budget pour 2007 est en progression de 12,9 %, essentiellement due à la hausse des crédits relatifs aux élections.

1. Présentation de la mission et de ses objectifs

La mission « Administration générale et territoriale de l'État » regroupe trois programmes :

- « **Administration territoriale** » qui regroupe les crédits des préfetures pour 1,615 milliard d'euros en crédits de paiement pour 2007, soit 65 % de la mission ;
- « **Vie politique, culturelle et associative** » qui rassemble les crédits destinés à mettre en œuvre les grandes lois sur la liberté d'association, le financement de la vie politique et des cultes ; il devrait atteindre, en 2007, 381 millions d'euros en crédits de paiement, soit 15 % du total de la mission ;
- « **Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur** » qui réunit les fonctions d'état-major et de gestion des moyens du ministère de l'intérieur pour un montant total de 501 millions d'euros en crédits de paiement pour 2007, soit 20 % de la mission.

65 % des crédits de la mission sont constitués des dépenses de personnel. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 27 % du total.

Au travers de cette mission, le ministère de l'Intérieur poursuit quatre objectifs majeurs :

- améliorer les conditions de délivrance de titres fiables

Les services de délivrance de titres doivent garantir la fiabilité des titres délivrés, traiter les dossiers dans les meilleurs délais et assurer un service de qualité aux usagers ;

- améliorer le service rendu à l'utilisateur

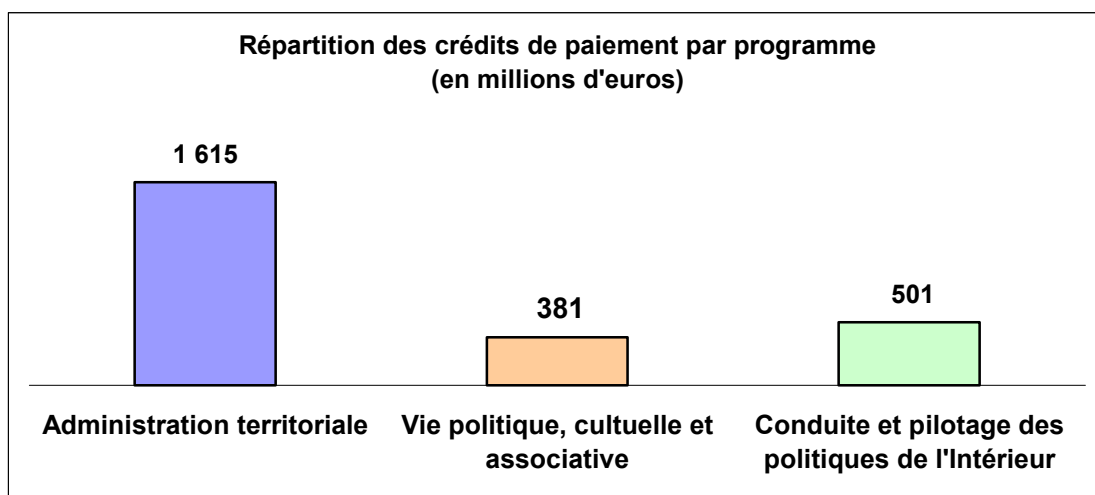
Cet objectif, transversal à l'ensemble des activités des préfetures, passe en particulier par un recentrage du contrôle de légalité sur l'expertise des actes et sur le conseil aux collectivités territoriales ;

- organiser les élections au meilleur coût

L'organisation des élections étant une des actions importantes de la mission, un objectif et un indicateur d'efficacité visent à en rendre compte. Le coût moyen de l'élection par électeur inscrit est ainsi mesuré ;

- optimiser la gestion du ministère

Des indicateurs thématiques de suivi ont été mis en place. Ils concernent notamment la gestion immobilière et le suivi des coûts de fonctionnement significatifs tels que les dépenses d'affranchissement et de téléphonie. Par ailleurs, la dématérialisation des procédures internes au ministère s'inscrit dans cet objectif (télétransmission des actes des collectivités locales dans le cadre du contrôle de légalité par exemple).



2. Principales orientations pour 2007

Trois grandes orientations peuvent être définies :

- la poursuite des grands projets innovants utilisant les nouvelles technologies

Le nouveau système d'immatriculation à vie des véhicules (SIV) et l'introduction de la biométrie dans le passeport puis la carte d'identité renforceront l'efficacité des services tout en améliorant la fiabilité et la sécurité des titres.

Une agence des titres sécurisés verra le jour dans le cadre du budget 2007 (voir point 3) ;

- l'amélioration de l'efficacité en matière de ressources humaines

Le plan pluriannuel de gestion prévisionnelle des ressources humaines, comprenant des réformes statutaires structurantes (fusion des corps), ainsi qu'un plan de requalification, sera poursuivi pour un meilleur service aux usagers

Ces réformes créent les conditions d'une politique de gestion des ressources humaines encore plus ambitieuse et plus cohérente, avec des agents mieux formés, mieux payés, redéployés vers les missions d'avenir et les défis qui attendent notre pays ;

– la rationalisation des implantations immobilières

Le regroupement effectif de la direction de la surveillance du territoire, de la direction centrale des renseignements généraux et de la division nationale anti-terroriste sur un site unique en 2007 en constituera la première concrétisation.

3. Efficacité des politiques et efforts de modernisation

Une agence de délivrance des titres sécurisés de l'État sera créée en 2007 : un audit de modernisation¹ en étudie actuellement les conditions précises de mise en oeuvre. Son objectif sera de mettre à la disposition des Français, dans les meilleurs délais, les nouveaux titres sécurisés, dans un triple souci de parfaite sécurité des documents, d'efficacité, et de mutualisation des moyens entre les administrations.

Le projet de loi de simplification du droit prévoit la délivrance des procurations en mairie par des agents territoriaux habilités par le juge d'instance, ce qui allègera les tâches des commissariats, gendarmeries et tribunaux d'instance et simplifiera les formalités pour les électeurs. Ce projet de loi prévoit également la fusion des trois commissions compétentes en matière électorale (listes, propagande, résultats) en une instance unique et permanente, ce qui permettra de réduire le temps consacré par les magistrats à ces tâches.

La réforme de l'administration territoriale se poursuivra en 2007. À l'échelon régional, les services de l'État ont été rassemblés autour de huit pôles. Le comité de l'administration régionale qui réunit, autour du préfet de région, les préfets de département et les chefs de pôle, constitue désormais le « conseil d'administration » de l'État en région. La réforme en cours dans les départements vise également à mieux coordonner les politiques relevant de plusieurs services, notamment à travers des fusions expérimentales, et à mutualiser les fonctions transversales de l'État comme les achats, la formation, l'action sociale ou la communication.

Ministre concerné :

**- Intérieur et Aménagement
du territoire**

¹ Appui à la mise en place d'une agence de délivrance des titres sécurisés de l'État (juin 2006)